



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2025

DEMANDE DE SUBVENTIONS QUARTIERS D'ETE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 2 du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de Madame Valérie PETIT, Maire, en suite de la convocation déposée au domicile des élus, le 27 mars 2025 et dont un exemplaire a été affiché à l'extérieur de la Mairie.

Étaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de

Madame Evelyne DUGARDIN qui donne procuration à Madame Paulette DUQUENOY
Madame Géraldine MUSZYNSKI qui donne procuration à Monsieur Patrick HERLANT
Monsieur David MINNE qui donne procuration à Monsieur Grégory HAGE
Monsieur Sylvain DUGARDIN qui donne procuration à Madame Malika BENGRIBA
Monsieur Youssef BOUYA qui donne procuration à Monsieur Christophe CAUX

Le nombre de présents est de 22, le nombre de votants 27 dont 5 procurations

Madame Malika BENGRIBA est nommée Secrétaire de Séance.

Madame le Maire rappelle que les projets « Nos Quartiers d'Eté » de la Région permettent d'accompagner des dynamiques collectives et participatives dans les territoires en politique de la ville. Ils reposent sur des dynamiques inter-partenariales (Associations, habitants, collectivités, entreprises, etc...) et soutiennent des projets d'animation sociale et culturelle durant la période estivale.

Considérant que les opérations éligibles doivent nécessairement se traduire par la tenue de temps forts évènementiels et conviviaux bien identifiés et s'inscrire dans le fil rouge retenu par la Région Hauts de France.

Sachant que le fil rouge de cette nouvelle édition : « Histoire des quartiers, histoire de la région »

Considérant qu'en réponse à cet appel à projet 2025, la Commune d'Evin-Malmaison propose un projet «Géo-coaching» mettant en avant des ateliers culturels, la découverte du patrimoine dans le but d'un challenge portant ramassage des déchets sur le parcours.



VILLE D'EVIN-MALMAISON
Liberté - Egalité - Fraternité

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE D'EVIN-MALMAISON

Liberté - Egalité - Fraternité

Délibération n°

13

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
2 AVRIL 2025**

Dans le cadre de ce projet estimé à 8000 €, la Commune d'Evin-Malmaison sollicite auprès de la Région, un financement à hauteur de 4 000 € (50%).

Décision du Conseil Municipal : Voté à l'unanimité.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits

Ont signé au registre, les membres présents,

Pour copie conforme

Le Maire,

Valérie PETIT



Hôtel de Ville - Rue Basly - 62141 - Evin-Malmaison

▫ 03.21.77.84.99 ▫ 03.21.77.89.37

REÇU EN PREFECTURE

le 04/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216203216-20250402-DEL13_20250